

# **NOTICE EXPLICATIVE**

## **A RESPECTER POUR VOTRE ADHESION**

Bonjour à tous,

Afin de traiter au mieux les nombreuses licences qui nous sont retournées, nous vous demandons de respecter scrupuleusement cette notice. Tout dossier incomplet sera refusé et vous sera retourné.

**1/ Remplir lisiblement vos adresses postale et mail ainsi que votre identité et numéro de téléphone.**

**2/ Bien entourer la formule licence choisie.**

**3/ Nous retourner votre dossier uniquement lorsqu'il est entièrement complet. C'est-à-dire :**

- Bulletin rempli lisiblement
- Photos d'identité pour les nouveaux licenciés.
- Certificat médical
- Feuille de licence FFTRI \*
- Paiement \*\*

\*En parallèle de votre démarche papier, vous devez vous licencier sur le site de la fédération [www.espacetri.fftri.com](http://www.espacetri.fftri.com) onglet « se licencier » pour les nouvelles licences ou « se connecter » pour les anciens licenciés.

Bien sélectionner la ligue de Normandie puis le club dans le menu déroulant.

Imprimer la page finale et nous la retourner dans votre dossier.

\*\* Les chèques vacances /sports sont acceptés. Merci de bien inscrire l'adresse du club sur ces derniers.

- **Retour le 31 septembre pour les anciens licenciés.**

**DE RESPECTER CETTE NOTICE NOUS FERA GAGNER UN TEMPS PRÉCIEUX.**

**NOUS COMPTONS SUR VOUS ET VOUS EN REMERCIONS.**

**Bien sportivement.**

**Le TVT**



## Bulletin d'adhésion SAISON 2017-2018

Contact : Mickael SUARD

Tél. : 06.64.93.12.57

E-mail : [teamvaleuretriathlon@gmail.com](mailto:teamvaleuretriathlon@gmail.com)

<b>Nom :</b>	<b>Prénom :</b>
né(e) le :	à :
Nationalité :	Profession :
Adresse :	
CP, ville :	<b>E-Mail :</b>
<b>Tel. domicile :</b>	<b>Tél. portable :</b>
Personne à prévenir en cas d'accident (pour les mineurs)	<b>Nom, Prénom :</b>
	Adresse :
	CP, ville :
	<b>Téléphone domicile :</b>
	<b>Téléphone portable :</b>

### LICENCES

**-Adulte** - Licence compétition (à partir de 19 ans) : **185 €**

**-Entraînement** - Licence entraînement loisir (à partir de 18 ans) : **125€**

**-Jeune** - à partir de minime (01/01/2003) : **150 €** prise en charge des championnats de Normandie de triathlon, duathlon, aquathlon

**-Enfant** - jusqu'à benjamin (max.31/12/2006) : **100 €** prise en charge de toutes les compétitions normandes

**frais de mutation en supplément : 20 €**

Remise de 20 % à partir de deux licences « enfant » au sein d'une même famille.

Remise de 20 % à partir de trois licences au sein d'une même famille.

Dossier complet avec certificat médical et paiement(s) à rendre pour le 31 septembre 2017.

Paiement en une fois encaissé le 15 octobre 2017 et en deux fois maximum pour les étudiants, demandeurs d'emploi.

encaissement du 1<sup>er</sup> chèque le 15 octobre et le 2eme le 15 novembre 2017.

Pour les mineurs, signature des parents précédée de la mention **manuscrite** ci-dessus :

"J'autorise mon fils/ma fille à pratiquer le triathlon en entraînement et en compétition au sein du **TEAM VAL'EURE TRIATHLON**. J'autorise celui-ci à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux à mon enfant en cas d'accident ou maladie après consultation d'un praticien ou des services d'urgences"

Fait à :

Signatures du licencié, des parents :

Le :

Pièces à joindre :

- **1 photo d'identité**

+ **règlement par chèque(s) à l'ordre du Team Val'Eure Triathlon**

+ **certificat médical de moins de 3 ans, de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition**

+ **formulaire de demande de licence joint, signé**

Je soussigné(e) .....

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint du **Team Val'Eure Triathlon** et m'y soumettrai pendant toute la saison sportive (du 01/01/18 au 31/12/18).

Fait à

Signature de l'adhérent(e) :

# Règlement Intérieur saison 2017-2018 (R.I édité le 22/08/2016)

## GENERALITES :

Le TEAM VAL'EURE TRIATHLON est affilié à la Fédération Française de Triathlon.

Chaque adhérent(e) s'engage à :

- Se conformer entièrement à la réglementation générale de la FFTri, ainsi qu'à celle de ses ligues régionales et comités départementaux.
- Se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par l'application des règles prévues par la réglementation.
- Respecter l'ensemble du matériel et des locaux mis à sa disposition pour le Team.
- Dégager la responsabilité du Team en cas de vol de son matériel durant entraînements et/ou compétitions.

## COTISATIONS :

Toute cotisation versée au Team est définitivement acquise. Aucun remboursement (même partiel) de cotisation ne pourra être exigé en cas de démission, d'exclusion ou autres motifs, en cours d'année.

**La Licence ne sera délivrée qu'après remise par l'adhérent des pièces à joindre au bulletin d'adhésion et du règlement intérieur signé.**

**L'inscription définitive d'un athlète fera l'objet d'un test validant son aptitude.**

## EQUIPEMENT :

Le triathlète a l'entière charge et responsabilité de son équipement qui doit être en adéquation avec la discipline pratiquée. Le Team définit en début de chaque saison sportive ses tenues officielles pour les entraînements et compétitions. Les tenues "club" restent à la charge du triathlète.

## ENTRAINEMENTS :

Pour le bon déroulement des séances d'entraînement, les horaires et lieux seront convenus par mail et respectés. Le triathlète respecte son entraîneur ainsi que ses camarades afin que les entraînements et compétitions se déroulent dans de bonnes conditions. Le triathlète doit respecter les groupes de niveaux décidés par l'entraîneur, ainsi que les jours et horaires des créneaux concernant son groupe (sauf demande exceptionnelle qui peut être éventuellement accordée par l'entraîneur).

### 1- Natation :

Un brevet de 50m est obligatoire. Les triathlètes doivent se conformer au règlement de la piscine (copie sur demande).

### 2- Vélo :

Le port du casque est obligatoire sur toutes les sorties cyclistes (entraînements, compétitions, stages, etc). Le Triathlète doit prévoir son matériel de réparation, ses ravitaillements (liquides et solides) et disposer d'un matériel en bon état (pneus, freins, mécanique, etc). Lors de sorties en vélo, le triathlète est tenu de respecter **le code de la route**. Pendant les sorties communes, les enfants sont sous la **responsabilité** de l'entraîneur et du Team durant les horaires des séances de vélo et **celle-ci** ne peut être engagée pour les enfants regagnant seul leur domicile. Les membres du team pourront être amenés, sur demande de l'entraîneur, à encadrer les séances vélo des jeunes en soutien à celui-ci.

### 3- Course à pied :

Les triathlètes doivent se conformer au règlement du stade et respecter les équipements mis à leur disposition (copie sur demande).

## COMPETITIONS :

### 1- Engagements :

Un programme des compétitions retenues par le Team sera transmis par mail. Il indique notamment le calendrier et lieux des compétitions officielles. Les triathlètes participant aux compétitions retenues par le Team devront s'inscrire par mail, impérativement 15 jours avant la compétition, à l'adresse suivante :

[teamvaleurtriathlon@gmail.com](mailto:teamvaleurtriathlon@gmail.com). Après cette date, le triathlète devra s'inscrire par ses propres moyens. En cas d'inscription et de non-participation à une compétition, les frais engagés seront réclamés.

### 2- Encadrement et déplacements :

Le transport des triathlètes lors des compétitions se fait par les parents ou membres du Team, à leur charge.

### 3- Ethique :

Les membres adhérents se doivent de porter les tenues du Team lors des compétitions et sur les podiums sous peine de sanction financière. Ils s'engagent à les respecter au mieux et à ne nuire en aucune manière au Team et à ses villes supports. Lors des compétitions, les triathlètes du Team Val'Eure Triathlon s'engagent à respecter le règlement de l'épreuve, les arbitres, les membres de l'organisation ainsi que les concurrents. Afin d'être fidèle à l'éthique sportive, ils s'engagent également à ne pas faire usage de produits illicites. En cas de prescription médicale, le triathlète valide auprès du médecin l'absence de contre-indication SPORTIVE (liste des produits illicites sur <http://www.santesport.gouv.fr/> et pour toutes informations n° vert "écoute dopage" : 0800152000). **Tout compétiteur contrôlé positif sera entendu en commission disciplinaire et sera sanctionné.**

### 5- divers :

Le licencié s'engage à remettre un chèque de caution de 8 Euros au club pour obtenir la carte d'accès aux entraînements Natation.

### 6- Manifestations organisées par le Team :

La participation active de tous les licenciés du Team est vivement souhaitée lors de l'organisation de toutes compétitions sportives gérées par celui-ci. En cas d'empêchement, les triathlètes peuvent être remplacés par un tiers de leur choix.

**Le présent règlement intérieur pourra être modifié par le conseil d'administration ou l'assemblée générale ordinaire à la majorité des membres.**